

RÉUNION DU 25 JUIN 2021

Le Conseil Municipal de la commune de JOUY, dûment convoqué le 19/06/2021, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Nadia LEITUGA, Maire.

Étaient présents : Monsieur Gilles CARIOU, Monsieur Yves GRIBOT, Madame Alice LIMA, Monsieur Pascal GRASSIN, Monsieur Jérémy SIBOUT, Monsieur Éric GOIS, Monsieur Patrice PICARD, Monsieur Jean-Julien BEAU, Monsieur Christophe COURSON, Monsieur Jacques PROVOST, Monsieur Denis RODRIGUEZ, Madame Laure RAVEREAU, Monsieur Éric MARTINY, Madame Maria VEIGA

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Jérémy SIBOUT a été désigné comme secrétaire de séance

DÉLIBÉRATIONS

1. Délibération n° 2021 – 22

Objet : Convention fourniture de repas avec le SIVOS CESV (Cornant – Égriselles le Bocage – Subligny – Villeneuve la Dondagre)

Renouvellement de la convention pour la fourniture des repas de cantine avec le SIVOS CESV
Ces repas sont livrés en liaison froide pour un coût de 3,30 € TTC avec le pain mais sans l'eau.

2. Délibération n° 2021 – 23

Objet : Rapport de l'exercice 2020 sur le service public de gestion des déchets

Adoption du rapport annuel, reçu le 18 juin 2021 de la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne de Chéroy, sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets et de la gestion des déchèteries pour l'année 2020. Il contient des informations d'ordre technique, qualitatif et financier nécessaires à l'appréciation de ce service.

3. Délibération n° 2021 – 24

Objet : Convention pour l'extension de l'éclairage public rue du Marchais des Prés –

Accord du Conseil Municipal pour la convention financière entre la commune et le SDEY pour l'extension de l'éclairage public rue du Marchais des Prés pour un montant de 15 032,17 € pour la part communale, qui comprend la fourniture et la pose de 9 mâts équipés de luminaires 24 leds, avec un branchement souterrain (tranchée de 320 ml, du carrefour jusqu'au hameau des Bauges)

4. Délibération n° 2021 – 25

Objet : Convention pour l'extension de l'éclairage public au hameau des Brouets et au hameau des Blins

Accord du Conseil Municipal pour la convention financière entre la commune et le SDEY pour l'extension de l'éclairage public aux hameaux des Brouets et des Blins pour un montant de 2 985,72 € pour la part communale. Au hameau des Brouets, les travaux consistent dans le déplacement d'un candélabre, dans l'implantation d'un nouveau mât équipé d'un luminaire 24 leds et du remplacement d'un luminaire existant pour un 24 leds. Au hameau des Blins, sera implanté un ensemble candélabre et luminaire fonctionnel autonome.

5. Délibération n° 2021 – 26

Objet : Convention pour l'ajout de prises guirlande

Accord du Conseil Municipal pour la convention financière entre la commune et le SDEY pour l'ajout de 20 prises supplémentaires nécessaires au branchement des décorations de Noël pour un montant de 1 301,27 € pour la part communale.

6. Délibération n° 2021 - 27

Objet : Achat de guirlandes lumineuses

Le projet déjà évoqué pour l'installation de nouvelles guirlandes lumineuses a donné lieu à l'inventaire des décors actuels et à répertorier les emplacements pour ces nouvelles décorations (abords mairie - école et hameaux). Le Conseil Municipal valide le devis établi par Décolum d'un montant total de 5 969 € HT pour 12 guirlandes sur candélabres, des rideaux lumineux et un panneau personnalisé.

7. Délibération n° 2021 – 28

Objet : Contrat d'abonnement pour un défibrillateur

Afin de répondre à l'obligation pour les établissements recevant du public (ERP) de s'équiper d'un système de secours du type défibrillateur (01/01/2022 pour les ERP de catégorie 5), le Conseil Municipal accepte l'offre tarifaire d'un pack sérénité de la société So'vies pour la location d'un

défibrillateur connecté, sur une durée de 63 mois à 75,00 € HT/mois. Ce pack comprend un défibrillateur connecté avec contrôle journalier du DAE 24h/24, la maintenance connectée complète du matériel, gestion et renouvellement des consommables, le registre de maintenance numérique, l'échange standard en cas de dysfonctionnement, la formation du personnel, l'installation du matériel et la signalétique, la fourniture et la pose, installation complète d'une armoire extérieure, avec alarme et alerte mail si ouverture de la porte...

AUTRES POINTS

- Le conseil a validé le devis de la Corpo pour l'achat et l'installation d'une nouvelle plonge pour la cuisine du restaurant scolaire. Une demande sera faite au fournisseur pour la pose d'une crédence en lieu et place de la faïence actuelle.
- Un rappel est fait pour la kermesse de l'école le 2 juillet prochain, avec la distribution des livres de prix à tous les enfants de l'école de Jouy, de la maternelle au CM2.
- Un compte rendu est fait sur la réunion du 18 juin pour la présentation d'une première ébauche du futur PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) où, ont été données les grandes lignes des futures zones pour la commune de Jouy. Des informations plus précises seront données au fur et à mesure de l'avancée de ce plan.
- Les dates du 18 et 19 septembre sont confirmées pour la fête de Jouy et le vide-greniers. Un tournoi de pétanque sera organisé le samedi après-midi et un feu d'artifice sera tiré vers 21H30, le vide-greniers des pompiers est prévu sur la journée de dimanche. Des forains seront présents sur ces 2 jours.
- Il a été constaté des négligences sur l'entretien des trottoirs et l'élagage des arbres aux abords des voies publiques. Un message de rappel sur les obligations des habitants sera communiqué
- Pont du Dardou : un état d'avancement du dossier est présenté au conseil.